



Compte-rendu de la réunion du  
Conseil Municipal

Mardi 26 Janvier 2016

*Membres du CM : 15*

*En exercice : 15*

*Qui ont délibéré : 14*

L'an deux mille seize

Le vingt six Janvier

à vingt heures

*Convocation :*

20 Janvier 2016

*Affichage convocation :*

20 Janvier 2016

Le Conseil Municipal de la commune, s'est

réuni au nombre prescrit par la loi,

régulièrement convoqué dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de

M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Présents : MM.CASTEX Jean-Marie, PICHENEY Patrice, GOGIEN Florence, ROGER Sylvain, CARNEIRO Antonio, LUDOT Jean-Raymond, LEBOEUF Isabelle, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, ROGER Laureen, ROYER Mathieu, AZIERE Francis, VAUCOULEUR Daniel, LACAILLE Christine.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LAMOTTE Marie-Thérèse.

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire.

Lors de la réunion du Mardi 26 Janvier 2016, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Fixe les durées d'amortissement pour deux biens affectés au service des eaux ;
- Créé un poste de rédacteur territorial et modifie le tableau des effectifs ;
- Questions d'ordre intérieur.

Le Maire,  
Jean-Marie CASTEX

# Conseil Municipal Mardi 26 Janvier 2016

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 14

L'an deux mille seize

Le vingt six Janvier

à vingt heures

Convocation :

20 Janvier 2016

Le Conseil Municipal de la commune, s'est

réuni au nombre prescrit par la loi,

régulièrement convoqué dans le lieu

habituel de ses séances, sous la présidence

de M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Affichage convocation :

20 Janvier 2016

Présents : MM.CASTEX Jean-Marie, PICHENEY Patrice, GOGIEN Florence, ROGER Sylvain, CARNEIRO Antonio, LEOEUF Isabelle, DI MALTA Magali, ROYER Mathieu, AZIERE Francis, VAUCOULEUR Daniel, LACAILLE Christine, CORDIER Laurent, LUDOT Jean-Raymond, ROGER Laureen.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LAMOTTE Marie-Thérèse.

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire.

## **OBJET DE LA DELIBERATION :**

### **Délibération pour amortissement de biens affectés au service des eaux**

Monsieur le Maire rappelle que les immobilisations du service des eaux ont une durée de vie limitée dans le temps. Elles perdent de leur valeur tout au long de leurs années d'utilisation. L'amortissement est une technique comptable qui permet chaque année de constater la dépréciation des immobilisations et de dégager des ressources destinées à les renouveler.

Monsieur le Maire explique qu'il y a deux biens pour lesquels le Conseil Municipal doit fixer une durée d'amortissement :

- Des frais d'études concernant le renouvellement du contrat d'affermage de 2015 notamment ;
- Un débitmètre de sectorisation acheté en 2015.

Monsieur le Maire informe que les frais d'études peuvent être amortis sur un maximum de 5 ans et le débitmètre sur un maximum de 20 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE une durée d'amortissement de 5 ans pour les frais d'études et de 20 ans pour le débitmètre ;
- CHARGE Monsieur le Maire de procéder annuellement à l'enregistrement comptable de ces amortissements.

### **Délibération pour création d'un poste de rédacteur territorial**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 Janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de l'accroissement des responsabilités qui incombent au service administratif, en matière de comptabilité notamment avec la dématérialisation des opérations comptables, ou encore en matière de gestion des ressources humaines, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi de rédacteur territorial qui pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie B de la filière administrative.

Il informe également que la secrétaire de Mairie étant titulaire du concours de rédacteur territorial, elle serait recrutée sur ce nouveau poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- CREE un emploi de rédacteur territorial à temps non complet à raison de 17 heures hebdomadaires (17/35) pour exercer les fonctions de secrétaire de Mairie ;
- CHARGE Monsieur le Maire de réaliser la vacance d'emploi relative à la création du nouveau poste ;
- CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à ce recrutement ;
- MODIFIE ainsi le tableau des effectifs ;
- DECIDE D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

### **Questions diverses :**

#### **Travaux divers :**

Monsieur le Maire récapitule les différents travaux engagés en 2015 et qui sont terminés, il s'agit notamment de la pose de la climatisation à la salle des fêtes ainsi qu'à la Mairie. Il annonce également que les panneaux bi-mâts ont été implantés récemment par la société Zebra.

#### **Mauvaise visibilité sur la vélovoie :**

Monsieur le Maire explique qu'il a été alerté par un habitant sur les problèmes de sécurité qu'il rencontrait lorsqu'il sortait de son domicile située le long de la vélovoie.

Monsieur le Maire informe alors qu'un entretien a eu lieu avec Monsieur Mahu, adjoint au SLA (Service Local d'Aménagement) de Troyes, afin de trouver un éventuel aménagement réalisable au niveau de la vélovoie.

Suite à cela, des travaux d'élargissement ont été effectués afin de remédier au problème de mauvaise visibilité.

Il annonce qu'il a été destinataire dernièrement d'un courrier du SLA l'informant qu'aucun autre aménagement ne pourrait avoir lieu.

#### **Déplacement des bennes à verre et à papier :**

Monsieur le Maire rappelle que les bennes à verre et à papier se trouvent désormais au niveau de l'ensemble salle des fêtes / Mairie.

### Coupure d'eau :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une coupure d'eau a eu lieu le matin même, elle a permis à la SAUR de localiser plusieurs fuites importantes sur le réseau. Le nouveau débitmètre installé récemment ainsi que les diverses recherches effectuées par la SAUR permettront un meilleur rendement du réseau d'eau.

### Demandes diverses des administrés :

Monsieur le Maire fait état des diverses demandes émises par des administrés, il explique notamment qu'une administrée souhaiterait un éclairage public au niveau du Centre équestre, une autre personne souhaiterait un aménagement à hauteur du nouveau stop situé à l'Impasse de l'Etang, afin de mieux percevoir les automobilistes circulant sur la Rue des Grèves.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir à ces diverses demandes.

Il annonce également qu'il a été destinataire d'un courrier accompagné de photographies de la part d'habitants de Rouillerot. En effet, depuis qu'une ligne continue a été tracée sur la Rue des Ormées, les véhicules roulent sur le bas côté afin de ne pas franchir cette ligne et de ce fait, des projections dégradent les clôtures des riverains.

Monsieur le Maire informe que du concassé a été déposé sur l'accotement afin de remédier à ce problème, cette action devra être réitérée jusqu'à ce que la place soit parfaitement tassée.

### Nouvel employé communal :

Monsieur José Vieira est le nouvel employé communal depuis le 01/01/2016, au terme de ce premier mois d'essai, Monsieur le Maire fait un bilan des missions réalisées et des atouts de l'agent.

### Assurances communales :

Monsieur le Maire annonce qu'il a rencontré, accompagné de Monsieur Picheney, la personne en charge de la Commune de Rouilly-Saint-Loup auprès de Groupama, afin de faire le point sur les différents contrats d'assurances dont dispose la Commune. Cette réunion s'est déroulée le 25 Janvier et elle a permis également d'avoir des informations supplémentaires concernant d'éventuels nouveaux contrats.

### Animations diverses 2016 :

Monsieur le Maire informe que la commission des fêtes et des animations s'est réunie une première fois le 28/12/2015 puis le 26/01/2016, afin de réfléchir aux diverses animations qui pourraient être mises en place en 2016. Il a été décidé qu'une réunion spéciale aurait lieu pour la préparation du 14 Juillet, dans le but notamment de tenir compte de la nouvelle réglementation relative au tir du feu d'artifice.

Monsieur le Maire annonce également qu'une réflexion a été menée quant à l'organisation du vide-grenier. La réflexion portait notamment sur le déplacement éventuel de ce vide-grenier au centre du village mais il s'avère que cela est trop compliqué, au vu des obligations réglementaires de sécurité.

Cette année, le vide-grenier aura lieu comme d'habitude à Menois et se déroulera le Dimanche 10 Avril.

Ensuite, la commission a souhaité également organiser un moment convivial réservé uniquement aux habitants de la Commune, il s'agirait d'un concours de pétanque qui aurait lieu début ou fin Juillet.

D'autres réflexions ont été menées quant aux animations réservées aux jeunes de la Commune, un après-midi ping pong aura lieu durant la deuxième semaine de février, les jeunes seront avertis prochainement.

Monsieur le Maire rappelle également qu'une sortie ouverte à tous a eu lieu en 2015, aux 32èmes Médiévales de Provins. Une sortie de ce type aura lieu cette année mais certains points restent à définir.

#### Informations diverses du Conseil Municipal :

Un membre du Conseil Municipal informe qu'il a constaté que les grilles du cimetière restaient souvent ouvertes, ce qui permettait à certains chiens errants de divaguer au sein du cimetière.

Monsieur le Maire informe qu'une note sera insérée dans le prochain bulletin municipal afin de sensibiliser les administrés.